

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

M. Philippe Paré (Louis-Hébert): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Depuis des mois, le ministre des Transports, à toutes les questions posées sur la circulation aérienne, limite ses réponses à la notion de sécurité. Cette semaine, il a ajouté le bilinguisme aux préoccupations de son ministère dans la gestion de la navigation aérienne au Canada. Or, le bilinguisme du ministre ne semble même pas s'appliquer à tout le territoire québécois.

Le ministre reconnaît-il, une fois pour toutes, que la portion du territoire québécois non desservie par un service en français pourrait l'être à partir de l'unité de contrôle terminal de Québec, que le ministre s'entête à vouloir fermer le mois prochain?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, s'il y a quelqu'un d'entêté à la Chambre aujourd'hui, ce n'est certainement pas le ministre des Transports. Ce qu'on essaie de faire, c'est d'expliquer à nos amis du Bloc québécois que nous nous sommes engagés à assurer la sécurité du système de navigation aérienne, au Québec et au Canada.

Dans la mesure du possible, avec la technologie qui est disponible, nous essayons par tous les moyens d'assurer ce service. L'honorable député sait très bien, s'il a bien pris ses renseignements, que la seule situation qui existe où il n'y a pas une communication en langue française au-dessus du sol québécois est dans la région des Îles-de-la-Madeleine et ce, pour des avions qui voyagent à 29 000 pieds d'altitude.

Nous allons poursuivre nos efforts en vue d'assurer un service dans la langue du choix du pilote, au-dessus du sol québécois. Nous allons continuer de le faire à partir de tous nos moyens, et j'espère que mon honorable collègue ne veut pas laisser aux gens qui voyagent au Canada l'impression qu'il y a des situations qui seraient moins que sécuritaires, parce que c'est le grand danger de continuer à soulever de telles questions.

M. Philippe Paré (Louis-Hébert): Monsieur le Président, le ministre ne croit-il pas que la politique de bilinguisme de son ministère devrait exiger que le service de contrôle radar dans les deux langues officielles soit disponible partout au Canada et plus particulièrement dans les provinces où vivent d'importantes communautés francophones, comme en Ontario et au Nouveau-Brunswick?

L'hon. Douglas Young (ministre des Transports): Monsieur le Président, comme je faisais allusion à l'intérêt porté par le Bloc québécois au bilinguisme dans les questions précédentes, maintenant je le sais, car on vient de le confirmer, ce n'est pas une question de sécurité ou de protection des intérêts des gens qui voyagent à travers le pays, c'est simplement encore une question de petite politique. Occupe-toi de tes oignons, et moi, je m'occuperai des miens.

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

• (1455)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Chers collègues, je vous demanderais encore, pour les quelques minutes qui nous restent, de toujours vous adresser à la Présidence. Le député de Calgary-Centre a la parole.

* * *

[Traduction]

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jim Silye (Calgary-Centre): Monsieur le Président, ils s'adoraient hier soir et voici que l'idylle est déjà terminée. C'est curieux. Que s'est-il passé?

Ma question s'adresse au ministre des Finances. L'élimination de la TPS était une pièce maîtresse de la stratégie électorale des libéraux. Les Canadiens ont écouté le point de vue des libéraux, ils ont pris connaissance de leur plan, mais que sont devenues ces belles promesses?

Au moment où le Parlement s'apprête à ajourner pour l'été, le ministre des Finances peut-il expliquer à tous les contribuables, sans parler du livre rouge ni s'en prendre aux séparatistes, comment son parti a pu promettre d'éliminer une taxe pour ensuite, sans sourciller, maintenir cette taxe en lui donnant un autre nom?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, nous nous sommes engagés à instaurer une taxe plus simple sur le plan administratif, plus juste pour les Canadiens et beaucoup plus facile pour les PME. C'est exactement ce que nous faisons.

M. Jim Silye (Calgary-Centre): Monsieur le Président, la lune de miel est terminée pour le gouvernement. Il est temps d'exiger des comptes. Lorsqu'il siégeait dans l'opposition, le ministre des Finances a dit qu'il abolirait la TPS. Aujourd'hui, il se porte à la défense de cette taxe, qu'il qualifie de taxe de remplacement.

Le ministre des Finances va-t-il renoncer à son habituel double langage, comme celui que nous venons d'entendre et qui est carrément insultant pour le contribuable canadien, et admettre que lui-même, le premier ministre, la vice-première ministre et le ministre du Commerce international vont devoir renier leur promesse d'abolir la taxe de type TPS?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, si on cherche des exemples de double langage, il n'y a qu'à voir le rapport minoritaire du Parti réformiste sur la TPS.

Les réformistes disent qu'ils n'ont pas à proposer de solution de rechange parce qu'ils vont éliminer le déficit en trois ans. À maintes reprises, ils ont refusé dans les débats prébudgétaires de présenter leurs plans, malgré nos exhortations. Le temps est venu de mettre cartes sur table.